

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

(Du 28 septembre 1951)

Le duc de San Lucar La Mayor a remis au Conseil fédéral, le 21 septembre 1951, les lettres l'accréditant en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire d'Espagne près la Confédération suisse, ainsi que les lettres de rappel de son prédécesseur, M. Calderón y Martin.

(Du 2 octobre 1951)

M. Eduard Gerecke, ingénieur électricien diplômé, de Zurich, jusqu'ici privat-docent à l'école polytechnique fédérale et chef de division à la S. A. des Ateliers de Sécheron, à Genève, est nommé professeur ordinaire d'électrotechnique générale à ladite école.

Le Conseil fédéral a alloué au canton de Berne une subvention pour la correction de la Grande Emme.

(Du 4 octobre 1951)

Le Conseil fédéral a accordé l'exequatur à M. W.C.J.B. Hulscher, nommé consul honoraire des Pays-Bas à Davos-Platz, avec juridiction sur le canton des Grisons.

(Du 5 octobre 1951)

M. Charles-Edouard Rosset est nommé consul de carrière de Suisse à Alexandrie.

Le Conseil fédéral a autorisé «La Bâloise», compagnie d'assurances sur la vie, à Bâle, à exploiter l'assurance complémentaire en cas de maladie combinée avec l'assurance sur la vie.

Le Conseil fédéral a autorisé «Patria», société mutuelle suisse d'assurance sur la vie, à Bâle, à exploiter l'assurance complémentaire en cas de maladie combinée avec l'assurance sur la vie.

(Du 5 octobre 1951)

Le Conseil fédéral constate que le referendum contre l'arrêté du 22 juin 1951 prorogeant celui qui restreint l'ouverture et l'agrandissement d'hôtels a abouti, attendu que sur 48 432 signatures déposées en temps utile, 48 348 ont été déclarées valables.

8935

Publications des départements et d'autres administrations de la Confédération

LISTE

des

**mutations intervenues dans l'état des agences d'émigration et de passage
et de leurs sous-agents pendant le troisième trimestre de 1951**

Ont cessé de fonctionner en qualité de sous-agents :

de l'agence *Société par actions Danzas & Cie*, à Bâle :

M. Marcel Grin, à Genève;

de l'agence *Suisse-Italie, Société de voyages et de transports (S. A.)*, à Zurich :

M. Jakob Scherrer, à Zurich;

de l'agence *Wm. Müller & Co., Aktiengesellschaft*, à Bâle :

M. Alfonso Crivelli, à Lugano;

de l'agence *C. Blenk et Fert*, à Genève :

M. Jean Spagnoli, à Martigny-Ville;

de l'agence *Jacky, Maeder & Co.*, à Bâle :

M. Theodor Keil, à Bienne.

Extrait des délibérations du Conseil fédéral

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1951
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	41
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	12.10.1951
Date	
Data	
Seite	231-232
Page	
Pagina	
Ref. No	10 092 489

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dall'Archivio federale svizzero.